RAPPORT RSE 2025

ACTO

Solution globale pour l'emploi

SOMMAIRE

02
Sommaire
03
Editorial
05
Nos missions
06
Nos valeurs
07
Nos chiffres clés
08
Le contexte de notre démarche RSE
09
Notre gouvernance
11
Charte éthique du réseau
12
Nos parties prenantes
14
Nos fournisseurs
15
Charte des achats responsables et durables
16
Actions et indicateurs RSE - Environnement
17
Charte de la sobriété numérique
18
Social - Santé et sécurité des salariés permanents
19
Santé et sécurité des salariés temporaires
20
Ressources Humaines
21
Nos alternants
22
Enquête bien-être
23
Engagements sociétaux
24
Notre stratégie pour le futur
25
Feuille de route RSE 2025

ÉDITORIAL

Le réseau Acto est devenu, au fil des années, un acteur reconnu régionalement dans les métiers du recrutement et des RH.
Véritable vecteur d'intégration de compétences, dans bon nombre d'entreprises des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, il intervient, entre autres, sur les deux grands pôles dédiés aux agences d'emploi : le recrutement et la mise à disposition de personnel.
Ainsi, qu'Acto interagisse sur des missions ponctuelles ou sur des besoins pérennes, le réseau est un partenaire nécessaire au développement des activités des entreprises du secteur privé, mais aussi public, où la ressource humaine est prépondérante. L'humain est donc au centre de notre métier, tant dans notre propre organisation, que dans les répercussions au sein des entreprises avec lesquelles nous collaborons.

Enjeu majeur, il nécessite une prise en compte toute particulière, c'est aussi pourquoi le réseau ACTO s'est fortement engagé dans une démarche RSE.
La Responsabilité Sociétale des Entreprises nous permet ainsi d'évaluer les impacts de nos décisions et activités sur la société et l'environnement (extrait de la norme Iso 26000).

Nous croyons au bienfondé des réflexions et actions qui découlent de cette manière d'envisager notre Business Model et nos organisations.
Nous nous mobilisons donc pour être acteur et partenaire de la mise en mouvement de notre métier, de nos métiers, vers cet enjeu; du recrutement à l'accompagnement et au conseil RH, de la mise à la disposition de personnel, à la Formation, puisque notre réseau offre, à travers ses 5 marques, une solution globale pour l'Emploi.

Nous le faisons de manière sincère et transparente. Cela induit évidemment des imperfections car cette démarche est basée sur le principe de l'amélioration continue.
Néanmoins, cela implique surtout que ce travail soit un objectif commun entre le réseau ACTO et l'ensemble de ses parties prenantes.
Acto seul ne peut rien : ce travail est la démonstration de notre engagement et des volontés conjointes d'aller de l'avant. Ce travail ne prend sens qu'à partir du moment où il est intégré par tous les acteurs de cette chaîne de valeur.

Depuis notre création, en 2005, nous nous attachons à employer des pratiques vertueuses et à les véhiculer à l'ensemble de notre écosystème.

Engagé dans un Système de Management de la Qualité (SMQ) autour de la norme ISO 9001 (version 2015), notre réseau entend appuyer ses principes et actions autour de d'une vision partagée :
« Accompagner nos clients dans leur développement, en améliorant nos services et notre performance opérationnelle dans le respect des valeurs du réseau : l'engagement des collaborateurs, l'humilité, l'exigence, la solidarité, le respect de la santé et de la sécurité, en apportant collectivement des solutions innovantes, performantes et durables, avec un ancrage territorial fort ».
Cette vision s'accompagne d'engagements :

1. Le Comité de Direction et l'ensemble du réseau sont garants de la mise en œuvre du Système de Management de la Qualité et de son amélioration.
2. Les collaborateurs sont adaptés à leurs missions, épanouis, engagés et fiers de travailler chez ACTO.
3. Les collaborateurs connaissent leurs bassins d'emploi et sont proactifs dans la réponse aux besoins de leurs clients.
4. Ils veillent à sélectionner le bon candidat, au bon moment et au bon endroit.
5. Les fonctions supports garantissent un appui efficace aux agences.
6. La fiabilité administrative et juridique est assurée.

Ce sont nos collaborateurs permanents qui traduisent, au quotidien, nos principes d'actions et nos valeurs en actes.
Nous continuerons à les y accompagner, à travers nos engagements, marqués et renouvelés, pour toujours positionner le réseau ACTO comme un acteur impliqué, en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise.
La concrétisation de notre démarche s'est d'ailleurs matérialisée, en 2022, par sa première évaluation pour l'ensemble du réseau.

Avançons et engageons-nous, ensemble !

Stéphane Bobier et Ludovic Aurousseau,
Dirigeants du réseau ACTO.

NOS MISSIONS

1

Recruter les profils adaptés aux besoins de nos clients partenaires

2

Mettre à disposition nos salariés temporaires

3

Former les dirigeants et salariés en prévention, sécurité et sur les compétences transversales

4

Accompagner nos clients partenaires dans leurs sujets et problématiques RH

Ces missions sont indissociables de nos crédos fondateurs:

- **Maintenir la satisfaction de nos parties prenantes et de nos clients, en particulier.**
- **Garantir le bien-être, l'épanouissement et le sens des missions de chacun de nos collaborateurs permanents.**
- **Assurer l'employabilité, la sécurité et l'évolution professionnelle de nos salariés temporaires.**

NOS VALEURS

HUMANISME

Pour toujours placer l'Homme au cœur de nos missions et priorités.

PROXIMITÉ

Pour répondre au mieux aux besoins de chacun et satisfaire chacune de nos parties prenantes.

RÉACTIVITÉ

Parce qu'apporter une réponse rapide et qualitative est notre exigence première.

AGILITÉ

Parce que c'est la possibilité offerte par un réseau à taille humaine, avec une approche pragmatique et du bon sens au quotidien.

SENS DU SERVICE CLIENT

Pour conserver notre orientation pratique et notre attachement à la satisfaction de tous et pour faire vivre la bonne expérience.

FIABILITÉ

Parce que nous nous attachons à vérifier l'ensemble de nos tâches et process administratifs pour garantir la crédibilité de notre accompagnement expert, au quotidien.

NOS CHIFFRES CLÉS

5
Marques expertes des solutions RH

27
Agences d'emploi

2
Centres de formation

2
Cabinets RH

142
collaborateurs permanents

+3000
Salariés temporaires

82 millions
CA

+2000
Clients partenaires

LE CONTEXTE DE NOTRE DÉMARCHE RSE

Notre politique RSE est communiquée en interne, grâce à notre intranet, et, en externe, sur notre site internet.

En tant que professionnels de la mise à disposition de personnel, nous avons deux périmètres de responsabilités vis-à-vis de :

- Nos salariés permanents
- Nos salariés temporaires

A travers ses agences, ACTO INSERTION, notre réseau propose d'ailleurs un accompagnement personnalisé, qui s'inscrit parfaitement dans notre politique RSE, en favorisant l'insertion professionnelle d'un public cible, dit éloigné de l'emploi.

Nos salariés temporaires sont les forces vives, les compétences complémentaires, que nous proposons à nos clients. Pourtant, malgré nos responsabilités d'employeurs, la mise à disposition de nos salariés sous-entend le transfert de certaines de nos responsabilités en termes d'intégration, d'exécution et de conditions de travail, de sécurité et d'hygiène, à l'entreprise utilisatrice.

Nous nous devons de respecter une obligation de moyens, en nous assurant de proposer à nos clients des salariés intérimaires aux compétences validées, en lien avec les postes à pourvoir, et d'être en mesure d'en apporter la preuve.

Notre périmètre est donc parfois plus limité que ce que l'on souhaiterait. Ce constat n'est pas fait pour nous déresponsabiliser, mais bien pour rappeler le contexte dans lequel nous évoluons réglementairement et justifier ainsi certains de nos positionnements, avec des actions parfois davantage orientées sur nos salariés permanents.

NOTRE GOUVERNANCE

Notre démarche RSE est organisée au sein de notre Comité Stratégique et de Pilotage, qui regroupe les dirigeants fondateurs et associés du réseau, ainsi que la direction, en charge de veiller à l'orchestration des principes clés et des axes majeurs, auprès de l'ensemble des équipes sur le terrain, et en lien avec nos parties prenantes, au quotidien.

La gouvernance du réseau ACTO est simple et efficace ; elle explique et applique ses décisions lors de Comités de Direction tous les semestres ou lors de réunions thématiques dédiées, puis auprès des responsables d'agence ou de marque et de l'ensemble des salariés permanents, à travers différentes communications et/ou évènements :

- Revue de Direction.
- Revue des associés.
- Rencontres thématiques.
- Visites sur sites.
- Messages informatifs, news et notes (notamment sur l'intranet).
- Newsletters internes mensuelles (intégrant une rubrique RSE).
- Lives BY ACTO (visio-conférences mensuelles thématiques), avec replays.
- Séminaire annuel ....

Depuis mai 2022, notre plateforme collaborative (intranet) permet d'accroitre la fluidité des messages et l'ensemble des interactions entre les salariés permanents du réseau.
Nous y avons d'ailleurs intégré, depuis sa création un onglet, dans les notes de service, dédié à la RSE et une nouvelle rubrique de veille y a vu le jour, depuis la rentrée 2024.

Avec aujourd'hui une trentaine de sociétés (toutes marques confondues), il est indispensable pour le réseau ACTO de maintenir un cadre intelligible, mais laissant aussi la part belle à l'agilité, la responsabilité et l'autonomie de ses responsables, garants de l'application et de l'implication dans la démarche RSE.

C'est d'ailleurs à l'initiative de la direction, mais avec le concours actif d'une manager et de notre référente communication, que l'année 2024 a été l'occasion d'une animation spécifique de notre démarche RSE, à travers, entre autres :

- Un challenge autour de la communication de notre charte des achats responsables et durables.
- Une sensibilisation à la sobriété énergétique et numérique.

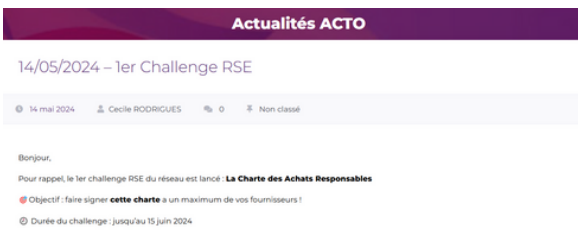

NOTRE GOUVERNANCE

Notre système de gouvernance clair et agile a pour objectifs principaux de :

- Donner du sens à chacun.
- Responsabiliser l'ensemble des équipes.
- Favoriser l'autonomie, tout en fixant un cadre commun, fédérateur et constructif.
- Garantir le bien-être au travail et concourir à l'épanouissement de chacun.
- Donner l'envie de se dépasser, ensemble, pour atteindre les objectifs.

C'est ainsi chacun qui participe activement, et concrètement, au déploiement de notre démarche RSE, à travers son comportement et ses actions, guidé par la vision, les principes et outils du réseau.

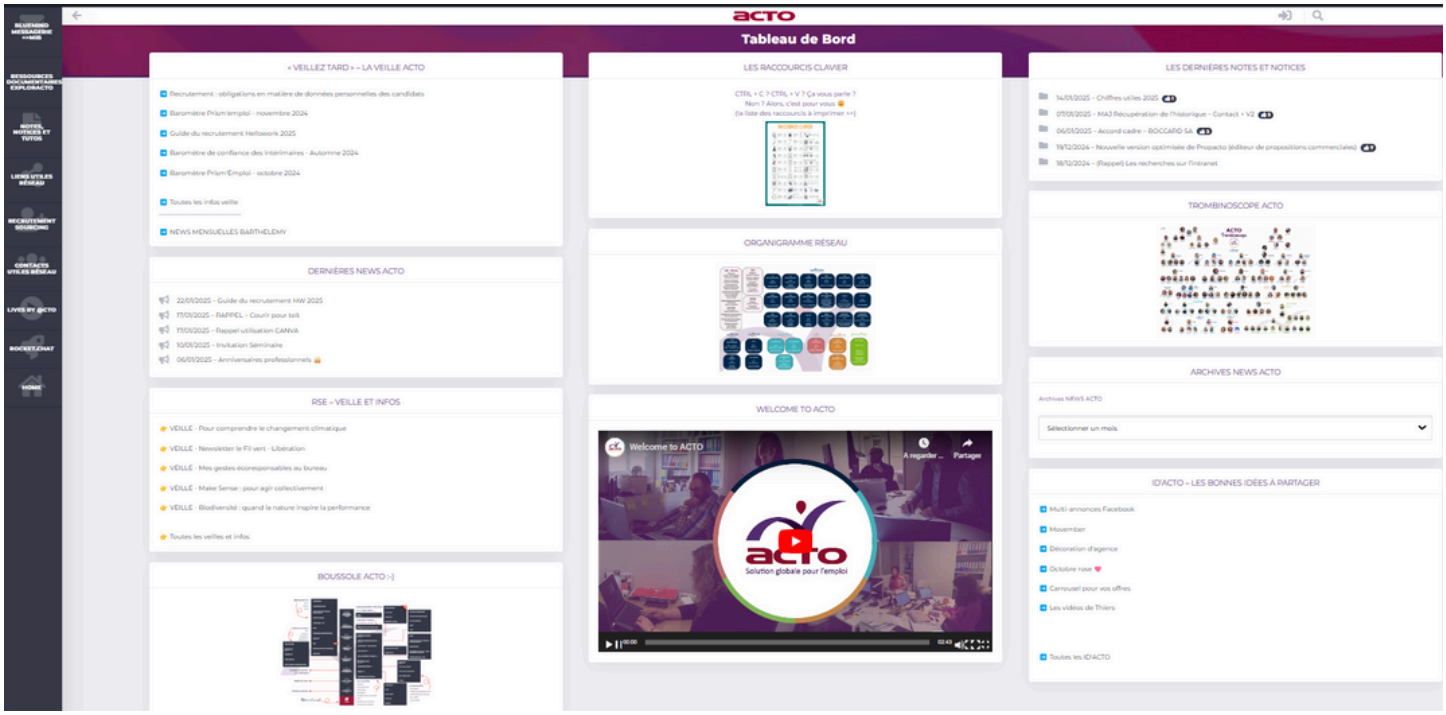

CHARTE ETHIQUE

CHARTE ETHIQUE DU RESEAU ACTO

Le réseau ACTO a construit son développement sur la base de valeurs et de principes d'actions et de comportements, mis en œuvre par ses dirigeants et ses salariés.
Ils constituent les fondements des rapports de confiance qui doivent exister entre l'entreprise, ses clients et ses fournisseurs, ainsi qu'entre les membres de son personnel.
Cette charte éthique a pour but de formaliser ce corps de références communes essentielles, afin que chacun dans le réseau puisse s'y référer et s'y conformer en toutes circonstances.
Ces règles ne sont pas exhaustives mais, alliées au sens des responsabilités de chacun, elles constituent autant de repères utiles pour tous les membres de l'entreprise et l'ensemble de ses partenaires.

Principes d'actions

Respect de la légalité
Le réseau Acto applique dans tous les domaines les lois et règlements en vigueur en France. Il applique les conventions internationales de l'Organisation internationale du Travail, en particulier celles relatives à la protection des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé, du travail des enfants, ainsi que celles relatives à la lutte contre la corruption d'agents publics.

ACTO s'engage à lutter contre **la fraude, la corruption et la collusion**.
On entend par **fraude** tout acte ou omission, y compris une fausse déclaration, qui induit sciemment en erreur, ou tente d'induire en erreur, une partie pour en retirer des avantages financiers ou autres, ou pour éviter une obligation.
On entend par **corruption** le fait d'offrir, de donner, de recevoir ou de demander, directement ou indirectement, toute chose de valeur pour influencer illicitement les mesures prises par une autre partie.
On entend par **collusion** un arrangement entre au moins deux parties visant à atteindre un but illicite, y compris à influencer de manière abusive les actions d'une autre partie ou se mettre d'accord sur les prix. Dans l'exercice de ses fonctions, chaque collaborateur du réseau ACTO, peut être confronté à l'une de ces pratiques, et peut être induit en erreur, en particulier par des personnes de confiance. Aussi la réciproque étant possible, la direction du réseau met en garde face à la tentation. Les fraudes, la corruption et la collusion peuvent avoir un impact négatif sur la marque et son organisation, son image et sa réputation. Victime ou coupable, elle entend ne pas rester inactive et entend ne tolérer aucune de ces pratiques dans le cadre de ses relations quotidiennes avec ses clients, fournisseurs, salariés temporaires, ou candidats.

Respect de la loyauté et transparence
Le réseau Acto a pour principe la loyauté à l'égard de ses clients et de ses fournisseurs, afin d'instaurer et de maintenir des relations de confiance durables.
Le réseau publie ses comptes et tient à disposition toute information relative à ses opérations par souci de transparence.

Respect de la santé et de la sécurité au travail
Le réseau ACTO s'attache à mettre en œuvre une politique active de prévention en matière de santé et de sécurité au travail et à veiller à son application constante ; Il demande à ses partenaires d'avoir la même vigilance.

Respect des droits des salariés
Le réseau ACTO veille au respect des droits de ses salariés intérimaires et permanents. Il a pour principe de n'opérer aucune discrimination, pour quelque raison que ce soit, à l'embauche et dans les relations de travail et se comporte à l'égard de chacun avec dignité et dans un total respect de sa vie privée.
Il assure un dialogue social actif avec l'ensemble de son personnel, et avec ses représentants.

Respect de l'environnement
Le réseau ACTO s'attache à mettre en œuvre une politique de gestion de ses déchets et d'économie d'énergie dans le souci de la préservation de l'environnement.
Il met en œuvre les systèmes de contrôle nécessaires par des mesures permanentes et fiables. Charte éthique Réseau

NOS PARTIES PRENANTES

Notre réseau évolue dans un environnement riche et fort de l'ensemble de ses parties prenantes, qui sont toutes intégrées dans son écosystème, pour favoriser des interrelations fiables, saines et durables.

Nous transmettons nos informations principales et nos actualités à nos parties prenantes principales externes, à travers :

- Notre site internet.
- Nos réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, YouTube, Instagram et TikTok).
- Une newsletter trimestrielle communiquée à nos salariés temporaires.
- Une newsletter trimestrielle adressée à nos clients.

CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

Cette cartographie nous permet de visualiser les interactions avec nos parties-prenantes et leur degré d'importance :

- En rouge - A ENGAGER ÉTROITEMENT
- En orange - A MAINTENIR SATISFAITS
- En jaune - A MAINTENIR INFORMÉS
- En vert - A PRENDRE EN COMPTE

LES TÉMOIGNAGES DE NOS CLIENTS

Au sein du réseau ACTO, nous croyons qu'un partenariat de confiance et un accompagnement personnalisé sont essentiels pour répondre aux besoins uniques de chaque client.
Découvrez, à travers leurs témoignages, comment nos équipes ont contribué à la réussite de leurs projets.

NOS FOURNISSEURS

Depuis 2024, nous engageons nos fournisseurs à démontrer leurs engagements RSE ou l'initiation d'une démarche responsable et durable, à travers un questionnaire en ligne et une revue annuelle les évaluant.

L'évaluation des fournisseurs est un levier stratégique pour renforcer les engagements en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises et la qualité relationnelle afférente.

Une revue régulière des fournisseurs permet de vérifier qu'ils répondent aux critères de durabilité, d'éthique et de transparence. L'objectif est de construire une chaîne d'approvisionnement résiliente et responsable, tout en limitant les impacts environnementaux et en promouvant des pratiques sociales et équitables économiques.

En septembre 2024, nous avons interrogé les 40 fournisseurs du réseau, à travers un questionnaire sur leurs pratiques et engagements RSE (deux relances ont été effectuées).

Nous leur avons également demandé de prendre connaissance et de signer notre Charte des Achats Responsables et Durables.

L'analyse des retours nous a permis d'effectuer un scoring, sur la base suivante :

Catégorie	Critère	Description	Note (1-4)
1. Environnement	Gestion des déchets	Politique de réduction et recyclage des déchets, réduction des émissions de gaz à effet de serre	
2. Social	Politique sociale	Inclusion et diversité, égalité des chances, sécurité et santé des salariés, intégration	
3. Gouvernance	Ethique & transparence	Valeurs, politique éthique et communication, loyauté des pratiques	
4. Aspect économique	Compétitivité des prix, fiabilité	Prix compétitifs en rapport avec le marché, conformité/standards de qualité, suivi des actions	
5. Engagement	Charte des achats responsables et durables	Signature de la charte des achats responsables et durables du réseau	

1 étant insuffisant et 4 excellent

Les résultats tiennent compte des commentaires libres de l'enquête et de nos relations sur l'année avec chacun des fournisseurs analysés (avec l'attribution possible d'un bonus ou malus relationnel).

La politique RSE engagée et communiquée (y compris via le site internet de l'entreprise) est valorisée dans le scoring ESG.

La signature de notre charte des achats responsables et durables, marquant nos engagements réciproques, est également et manifestement bonifiée dans notre scoring (4 points).

Les fournisseurs n'ayant pas répondu à l'enquête ou sans éléments notifiés dans cette dernière, ainsi que n'ayant pas retourné notre charte, sont largement pénalisés par notre scoring, et ce d'autant plus que n'avons pas de communication claire sur les engagements autres en matière d'ESG (notamment via leur site internet).

Les résultats sont communiqués à chacun, dans une perspective d'amélioration continue, avec un accompagnement, si nécessaire. Nous laissons la possibilité à chacun de compléter ses informations pour l'attribution du scoring final annuel.

Cette Revue des fournisseurs doit être la base d'une relation suivie et entretenue avec chacun pour favoriser la posture responsable de chacun et les engagements réciproques.

Nous inviterons ainsi ces derniers de nous faire retour de la relation avec le réseau ACTO.

Ce sera d'ailleurs un complément dans notre enquête annuelle 2025.

CHARTE DES ACHATS RESPONSABLES & DURABLES

CHARTE DES ACHATS RESPONSABLES ET DURABLES DU RESEAU ACTO

Le réseau ACTO est engagé dans une politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et entend partager et faire appliquer ses principes à l'ensemble de ses parties prenantes, et, en particulier, à ses fournisseurs, afin de favoriser les pratiques vertueuses et une collaboration fiable et durable.

Vous êtes des partenaires privilégiés et nous avons besoin de toute votre implication dans notre recherche mutuelle de création de valeur ajoutée ; la communication des opportunités d'amélioration des pratiques responsables dans les domaines de la sécurité, de l'environnement, des droits de l'Homme et de l'éthique est donc un enjeu majeur de notre partenariat.

Cette charte précise les principes et engagements RSE, auxquels nous sommes attachés et que nous veillons à faire respecter.

1. Partager les valeurs de notre réseau et respecter l'image de ce dernier, en établissant des relations de proximité et en respectant notre grille des critères RSE.

2. Assurer la fiabilité des process et la conformité réglementaire.

3. Assurer la loyauté des pratiques, telle que mise en exergue par notre réseau, dans notre charte éthique.

4. Respecter et faire respecter les droits et lutter au quotidien contre la discrimination.

5. Favoriser la protection des salariés, leur santé et leur bien-être.

6. Participer activement à la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement (économie d'énergie, produits écoresponsables, etc).

7. S'engager dans des initiatives et actions sur son territoire pour contribuer à son développement.

8. Proposer le suivi des actions, à travers des relations fréquentes et analyser les retours, afin de mettre en place un plan d'actions d'amélioration, le cas échéant.

Pour le réseau ACTO	Pour le fournisseur
Date:	Date:
Nom, qualité et signature	Nom, qualité et signature

NOS ACTIONS ET INDICATEURS

Un engagement se matérialise et se concrétise avec des actions et indicateurs; ceux que nous avons choisis de mettre en exergue autour de notre Responsabilité Sociétale d'Entreprise sont tous rattachés aux trois piliers du Développement Durable, via l'ESG, à savoir :

- Environnement
- Social et Sociétal
- Gouvernance

L'ENVIRONNEMENT

Le réseau ACTO est engagé dans une politique environnementale, et ce, même si ses activités premières, de services RH, ne permettent pas le déploiement d'un plan d'actions très large.

Les déplacements des salariés permanents

Les actions de covoiturage, quand elles sont possibles, sont privilégiées.
Nous travaillons également sur notre flotte automobile du réseau, équipée, en priorité (66% en 2024), de véhicules plus propres (électriques, hybrides et Flex fuel).

La dématérialisation, le recyclage et la sobriété numérique

Depuis maintenant plusieurs années, notre réseau a mis en œuvre une politique de dématérialisation, notamment à travers sa gestion numérique des documents contractuels pour salariés et clients, via la plateforme ARMADO. La volonté du 0 papier est clairement communiquée et animée, avec la création et la mise à disposition de supports numériques (qui n'évitent pas notre empreinte carbone), et, lorsque la production de papier est nécessaire, chacun s'emploie à favoriser et faciliter son recyclage.
Une opération globale de collecte du papier a d'ailleurs été mise en place, depuis 2021, pour nombre d'agences du réseau, via RECYGO.

Nous menons, en parallèle, des actions de sensibilisation à la sobriété numérique, avec notamment un LIVE (visio-conférence) organisé sur le sujet, à l'adresse de l'ensemble de nos salariés permanents.
Nous leur mettons également à disposition une charte de la sobriété numérique.
Avec le souci d'application du principe des « 5 R » (Recycler – Réparer – Réutiliser – Refuser et Réduire), nous travaillons aussi sur la durabilité de nos matériels informatiques, à travers leur réparabilité.
Chez ACTO, un ordinateur a un cycle de vie supérieur à quatre ans ; « passer de deux à quatre ans d'usage d'une tablette ou d'un ordinateur permet de réduire de 50% son bilan environnemental ».
Enfin, notre opérateur de messagerie, BlueMind, est un acteur français engagé du secteur. C'est un choix assumé de notre part dans cette approche RSE.

CHARTE DE LA SOBRIETÉ NUMÉRIQUE

CHARTE – SOBRIETE NUMERIQUE – RESEAU ACTO

1. **Pensez à trier, archiver vos emails et vider votre corbeille régulièrement.** Stocker un mail pendant un an émet 10 grammes de CO_2, soit autant qu'une ampoule électrique allumée pendant 1h.

2. **Éteignez votre poste de travail lorsqu'il n'est plus utilisé.** En plus de constituer une mesure de sécurité particulièrement efficace, ce simple usage permet de réduire considérablement la consommation d'énergie.

3. **Réduisez l'envoi de pièces-jointes lourdes.** Plus un email est lourd, plus il pollue. Il convient donc non seulement de privilégier les emails succincts, mais également de limiter l'envoi de pièces-jointes trop volumineuses.

4. **Limitez votre stockage sur le cloud.** En France, 10% de l'électricité produite est consommée uniquement par les data-centers. Ne stockez que les fichiers indispensables à l'activité de l'entreprise sur le cloud. Les brouillons, versions intermédiaires ou encore les fichiers personnels ne devraient pas y être stockés. Attention, notamment aux vidéos, particulièrement lourdes.

5. **Ayez le réflexe de la durabilité de vos matériels informatiques et numériques, donc de la réparabilité.** Le réseau vous proposera des solutions afin d'augmenter le cycle de vie de vos appareils. Un ordinateur ou une tablette conservé/e 4 ans au lieu de 2 ans, réduit de 50% son impact environnemental.

6. **Adoptez la règle des « 5R »** : Recycler – Réparer – Réutiliser – Refuser – Réduire.

7. En somme, **simplifiez et optimisez vos usages**, en retirant le « gras numérique ».

Parce que chaque geste et bon réflexe du quotidien comptent : agissons, ensemble, pour réduire notre empreinte numérique !

LE SOCIAL

SANTÉ & SÉCURITÉ DES SALARIÉS

Nos engagements en matière de Santé et Sécurité sont synthétisés dans notre Charte de Sécurité, Santé et Environnement, intégrée au « Welcome Pack » (support d'accompagnement à l'intégration) des nouveaux arrivants et mise à disposition sur nos intranet et SIRH.

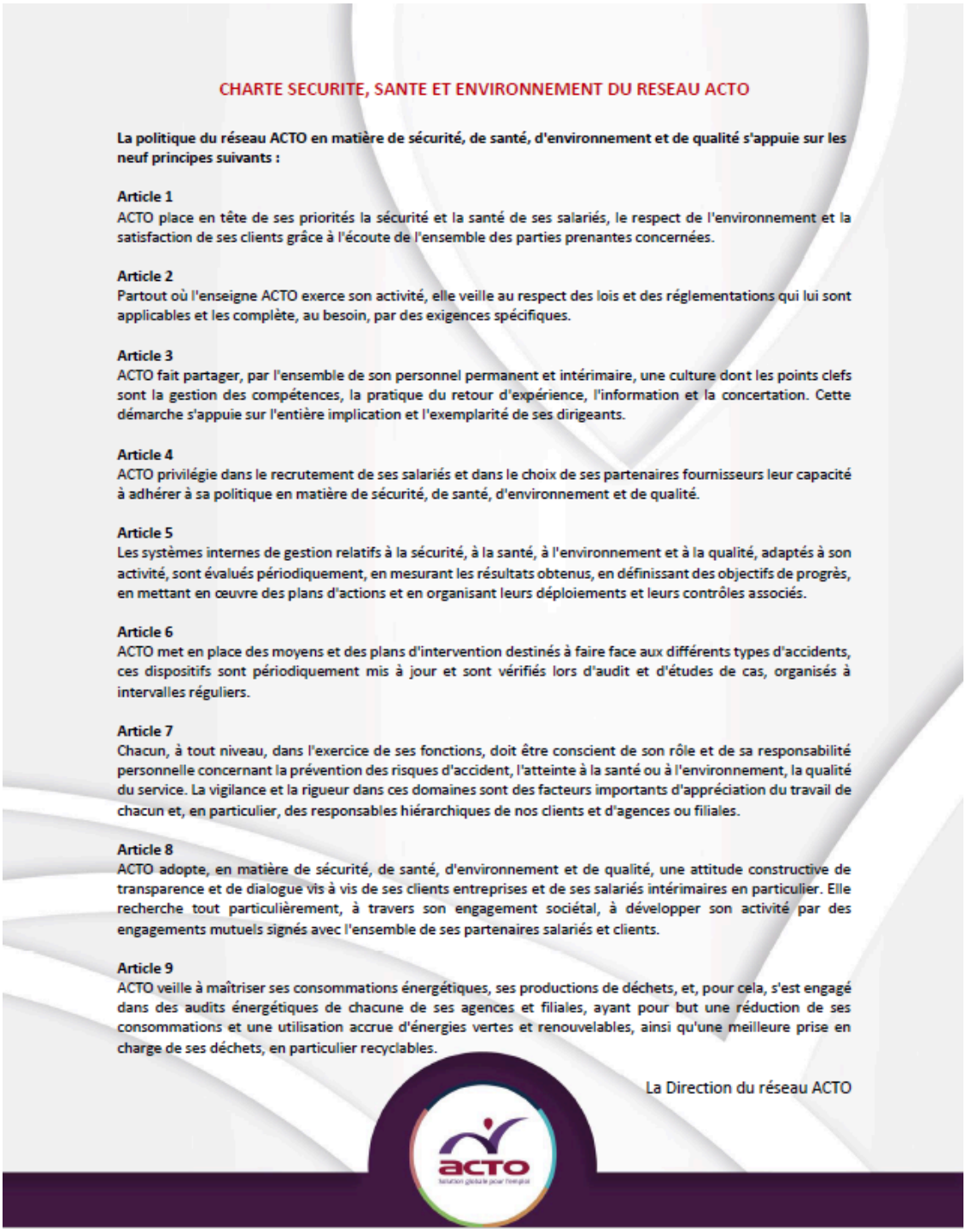

CHARTE SECURITE, SANTE ET ENVIRONNEMENT DU RESEAU ACTO

La politique du réseau ACTO en matière de sécurité, de santé, d'environnement et de qualité s'appuie sur les neuf principes suivants :

Article 1
ACTO place en tête de ses priorités la sécurité et la santé de ses salariés, le respect de l'environnement et la satisfaction de ses clients grâce à l'écoute de l'ensemble des parties prenantes concernées.

Article 2
Partout où l'enseigne ACTO exerce son activité, elle veille au respect des lois et des réglementations qui lui sont applicables et les complète, au besoin, par des exigences spécifiques.

Article 3
ACTO fait partager, par l'ensemble de son personnel permanent et intérimaire, une culture dont les points clefs sont la gestion des compétences, la pratique du retour d'expérience, l'information et la concertation. Cette démarche s'appuie sur l'entière implication et l'exemplarité de ses dirigeants.

Article 4
ACTO privilégie dans le recrutement de ses salariés et dans le choix de ses partenaires fournisseurs leur capacité à adhérer à sa politique en matière de sécurité, de santé, d'environnement et de qualité.

Article 5
Les systèmes internes de gestion relatifs à la sécurité, à la santé, à l'environnement et à la qualité, adaptés à son activité, sont évalués périodiquement, en mesurant les résultats obtenus, en définissant des objectifs de progrès, en mettant en œuvre des plans d'actions et en organisant leurs déploiements et leurs contrôles associés.

Article 6
ACTO met en place des moyens et des plans d'intervention destinés à faire face aux différents types d'accidents, ces dispositifs sont périodiquement mis à jour et sont vérifiés lors d'audit et d'études de cas, organisés à intervalles réguliers.

Article 7
Chacun, à tout niveau, dans l'exercice de ses fonctions, doit être conscient de son rôle et de sa responsabilité personnelle concernant la prévention des risques d'accident, l'atteinte à la santé ou à l'environnement, la qualité du service. La vigilance et la rigueur dans ces domaines sont des facteurs importants d'appréciation du travail de chacun et, en particulier, des responsables hiérarchiques de nos clients et d'agences ou filiales.

Article 8
ACTO adopte, en matière de sécurité, de santé, d'environnement et de qualité, une attitude constructive de transparence et de dialogue vis à vis de ses clients entreprises et de ses salariés intérimaires en particulier. Elle recherche tout particulièrement, à travers son engagement sociétal, à développer son activité par des engagements mutuels signés avec l'ensemble de ses partenaires salariés et clients.

Article 9
ACTO veille à maîtriser ses consommations énergétiques, ses productions de déchets, et, pour cela, s'est engagé dans des audits énergétiques de chacune de ses agences et filiales, ayant pour but une réduction de ses consommations et une utilisation accrue d'énergies vertes et renouvelables, ainsi qu'une meilleure prise en charge de ses déchets, en particulier recyclables.

La Direction du réseau ACTO

LE SOCIAL

SANTÉ & SÉCURITÉ DES SALARIÉS TEMPORAIRES

S'agissant de nos actions prioritaires, à l'adresse de nos salariés temporaires, en lien avec nos clients, entreprises utilisatrices, elles concernent la prévention et la sensibilisation à la sécurité :

- Livret d'accueil.
- **Vidéo de sensibilisation "Je prends soin de moi avec Acto"**, sur notre chaine YouTube.
- Parcours de sensibilisation via notre test interne, **SECURACTO.**
- Visites et études de postes.
- Analyse des Accidents du Travail et des maladies professionnelles et actions qui en découlent avec le client.

Disposant de notre propre centre de formation en interne, nous proposons à nos entreprises partenaires des actions de prévention et de sécurité dédiées et prioritairement.

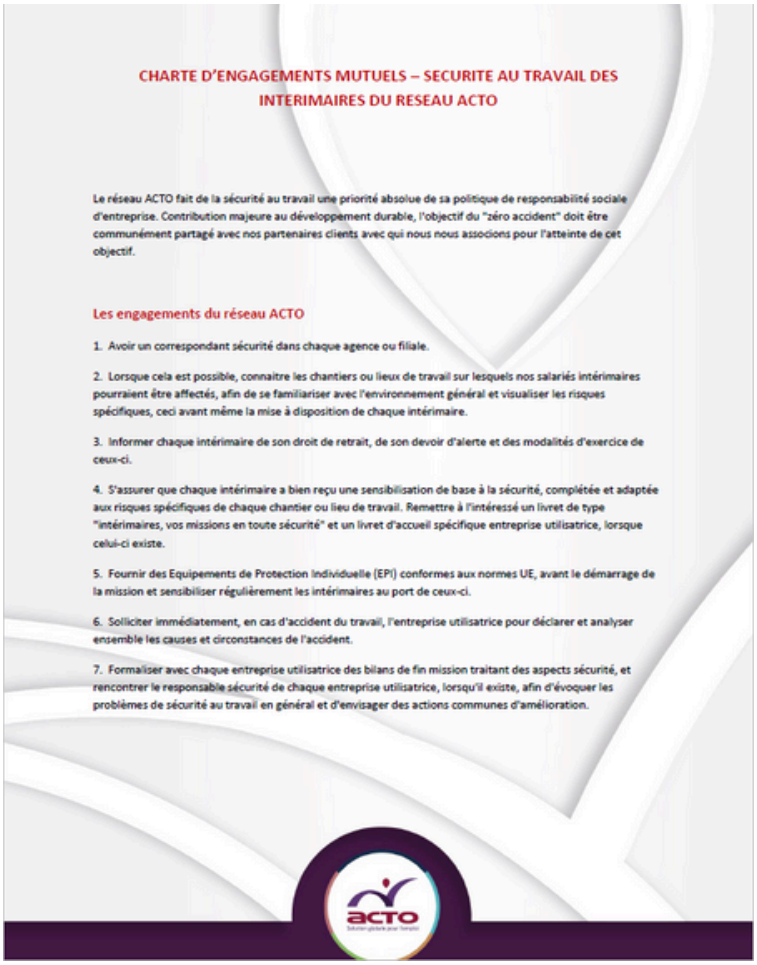

CHARTE D'ENGAGEMENTS MUTUELS – SECURITE AU TRAVAIL DES INTERIMAIRES DU RESEAU ACTO

Le réseau ACTO fait de la sécurité au travail une priorité absolue de sa politique de responsabilité sociale d'entreprise. Contribution majeure au développement durable, l'objectif du "zéro accident" doit être communément partagé avec nos partenaires clients avec qui nous nous associons pour l'atteinte de cet objectif.

Les engagements du réseau ACTO

1. Avoir un correspondant sécurité dans chaque agence ou filiale.
2. Lorsque cela est possible, connaitre les chantiers ou lieux de travail sur lesquels nos salariés intérimaires pourraient être affectés, afin de se familiariser avec l'environnement général et visualiser les risques spécifiques, ceci avant même la mise à disposition de chaque intérimaire.
3. Informer chaque intérimaire de son droit de retrait, de son devoir d'alerte et des modalités d'exercice de ceux-ci.
4. S'assurer que chaque intérimaire a bien reçu une sensibilisation de base à la sécurité, complétée et adaptée aux risques spécifiques de chaque chantier ou lieu de travail. Remettre à l'intéressé un livret de type "intérimaires, vos missions en toute sécurité" et un livret d'accueil spécifique entreprise utilisatrice, lorsque celui-ci existe.
5. Fournir des Equipements de Protection Individuelle (EPI) conformes aux normes UE, avant le démarrage de la mission et sensibiliser régulièrement les intérimaires au port de ceux-ci.
6. Solliciter immédiatement, en cas d'accident du travail, l'entreprise utilisatrice pour déclarer et analyser ensemble les causes et circonstances de l'accident.
7. Formaliser avec chaque entreprise utilisatrice des bilans de fin mission traitant des aspects sécurité, et rencontrer le responsable sécurité de chaque entreprise utilisatrice, lorsqu'il existe, afin d'évoquer les problèmes de sécurité au travail en général et d'envisager des actions communes d'amélioration.

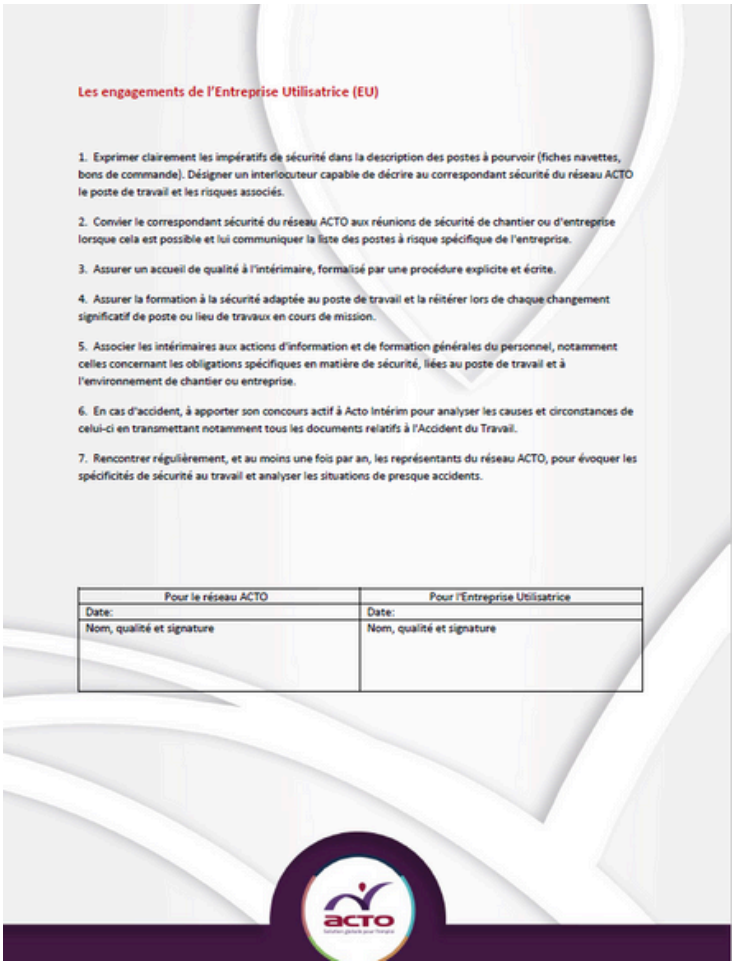

Les engagements de l'Entreprise Utilisatrice (EU)

1. Exprimer clairement les impératifs de sécurité dans la description des postes à pourvoir (fiches navettes, bons de commande). Désigner un interlocuteur capable de décrire au correspondant sécurité du réseau ACTO le poste de travail et les risques associés.
2. Convier le correspondant sécurité du réseau ACTO aux réunions de sécurité de chantier ou d'entreprise lorsque cela est possible et lui communiquer la liste des postes à risque spécifique de l'entreprise.
3. Assurer un accueil de qualité à l'intérimaire, formalisé par une procédure explicite et écrite.
4. Assurer la formation à la sécurité adaptée au poste de travail et la réitérer lors de chaque changement significatif de poste ou lieu de travaux en cours de mission.
5. Associer les intérimaires aux actions d'information et de formation générales du personnel, notamment celles concernant les obligations spécifiques en matière de sécurité, liées au poste de travail et à l'environnement de chantier ou entreprise.
6. En cas d'accident, à apporter son concours actif à Acto Intérim pour analyser les causes et circonstances de celui-ci en transmettant notamment tous les documents relatifs à l'Accident du Travail.
7. Rencontrer régulièrement, et au moins une fois par an, les représentants du réseau ACTO, pour évoquer les spécificités de sécurité au travail et analyser les situations de presque accidents.

Pour le réseau ACTO	Pour l'Entreprise Utilisatrice
Date:	Date:
Nom, qualité et signature	Nom, qualité et signature

LE SOCIAL

LES RESSOURCES HUMAINES

La politique RH du réseau ACTO est clairement axée sur le recrutement et l'accompagnement des talents, à travers un parcours d'intégration et d'évolution spécifique.
En 2023, le réseau a d'ailleurs créé une semaine d'intégration pour ses nouveaux entrants et revu l'ensemble des ressources spécifiques associées.
Ses valeurs et principes font également partie intégrante du Welcome Pack d'accueil, avec, en particulier, la charte éthique du réseau.
Chaque année, l'ensemble des collaborateurs peut s'entretenir avec son manager lors d'un entretien individuel, lors duquel sont proposées des formations, pour participer au développement des compétences (sans attendre pour ce faire, l'entretien professionnel). La promotion interne est aussi privilégiée dans le réseau et une bourse de l'emploi propre favorise la mobilité interne.
C'est ainsi que le poste d'animatrice de la formation pour nos salariés temporaires vient d'être créé, en janvier 2025, et confié à une collaboratrice du réseau, précédemment consultante RH.

Indicateurs RH et sociaux

Voici les indicateurs RH et sociaux principaux, relatifs aux salariés permanents du réseau :

	TAUX D'EMPLOI FÉMININ	ÂGE MOYEN	TAUX D'ALTERNANCE	TAUX DE TURN OVER	TAUX D'ABSENTÉISME
2020	63%	39	6%	22%	7%
2021	70%	38	10%	16%	4%
2022	73%	36	12%	18%	3,5%
2023	71%	38	10%	19%	7%
2024	72%	40	9%	24%	6%

Nous avons ajouté de nouveaux indicateurs à notre approche sociale/RH, tels que, pour 2024 :

- Le nombre moyen d'heures de formation annuelles/collaborateur : 7 heures
- Le taux d'occupation de postes d'encadrement par des femmes : 15%
- Le taux d'AT de nos salariés permanents : 0
- La note moyenne obtenue sur les semaines d'intégration (3 en 2024) : 9.4/10

Nous les compilerons dans notre prochain rapport, avec une comparaison et une cible associées.

58 indicateurs sont intégrés dans notre système de management qualité : la plupart sont aussi rattachés à notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise.

LE SOCIAL

LES RESSOURCES HUMAINES

NOS ALTERNANTS

Notre volonté de privilégier la jeunesse, en la formant, se lit dans le recrutement des alternants. Ils sont encore 10 à intégrer ou poursuive leur parcours chez Acto, à la rentrée 2024.

A l'occasion des 20 ans du réseau, en 2025, nous leur avons proposé de créer un collectif engagé pour représenter notre entreprise, à travers son histoire et des communications dédiées.

Ce collectif, "20&10, l'alternance en harmonie" a été lancé sur nos réseaux sociaux le 6 janvier, avec les portraits de chacun d'entre eux.

ENQUÊTE BIEN-ÊTRE 2025

Deux enquêtes bien-être sont réalisées tous les ans, auprès de l'ensemble des salariés permanents du réseau.
Voici les résultats de l'enquête sur le bien-être réalisée auprès des salariés permanents (142 personnes) en janvier 2025, qui a obtenu 90 réponses, soit un taux de 63%.

Voici les résultats de notre enquête :

Le positionnement salarial

- 96% des salariés ayant répondu à notre questionnaire sont satisfaits de leur poste et de leur salaire.
- 98% estiment que leurs fonctions correspondent à leurs compétences et qualifications.
- 96% considèrent que leur poste est en adéquation avec leurs aspirations professionnelles.
- 98% d'entre eux trouvent leur travail utile.

Le climat social

- 96% pensent que tous les salariés sont considérés de la même manière par la hiérarchie.
- 97% plébiscitent l'ambiance au sein de leur équipe.
- 90% estiment que les critères d'évolution professionnelle sont clairs et équitables.

Le management

- 100% affirment entretenir de bonnes relations avec leurs supérieurs.
- 99% considèrent leur manager à l'écoute et disponible.
- 97% estiment que leurs objectifs sont réalisables.

L'équilibre vie privée et vie professionnelle

- 86% pensent que l'entreprise leur laisse disposer de souplesse et d'autonomie, dès lors que le
- travail est réalisé.
- 74% estiment que leur travail n'empiète pas sur leur vie personnelle.
- 79% affirment que leur travail n'est pas gênant pour mener à bien leurs projets familiaux et
- personnels.

Le confort du poste et les outils de travail

- 98% déclarent disposer d'un poste de travail confortable
- 98% estiment avoir des outils de travail de qualité.
- 96% considèrent les locaux chaleureux.

Les résultats de l'enquête bien-être sont communiqués à l'ensemble des collaborateurs et un feedback est proposé à chacun, à l'occasion des visites en agence, en complément d'un échange avec le manager.

NOS ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

Avec près d'une centaine de partenariats institutionnels, associatifs et sportifs, notre réseau s'implique fortement dans ses territoires.

Impliqués sur le pilier sociétal, dans notre démarche RSE, nous sommes en effet engagés dans nombre d'actions d'accompagnement de soutien aux associations qui œuvrent pour l'Emploi sur chaque bassin de proximité sur les régions AURA, Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

Référent Emploi de plusieurs clubs sportifs, afin de faciliter l'insertion et la reconversion professionnelles, ACTO organise régulièrement des mises en relation avec les acteurs économiques et employeurs locaux.

En liens récurrents avec les écoles et organismes de formation, nos experts en recrutement participent également aux évènements liés à la professionnalisation des élèves et étudiants, notamment à travers des conseils en Techniques de Recherches d'Entreprises (TRE), ateliers CV et préparation d'entretiens.

LE RÉFÉRENT EMPLOI DE VOTRE CLUB
ACTO Solution globale pour l'emploi

En 2024, notre réseau a rejoint :

- La marque Auvergne, qui promeut le territoire régional et ses engagements.
- Les Entreprises s'engagent, qui proposent et accompagnent les pratiques et actions RSE des entreprises.

ON ADHÈRE !
ACTO Solution globale pour l'emploi
Auvergne
#ALLIER
#CANTAL
#HAUTELOIRE
#PUYDEDOME
Avec le soutien financier de La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Membre
LES ENTREPRISES S'ENGAGENT

NOTRE STRATÉGIE POUR LE FUTUR

01 GOUVERNANCE

Maintenir une gouvernance claire et efficace et favoriser le bien-être des collaborateurs.

02 VALEURS & ENGAGEMENTS

Garantir le respect des droits, la loyauté et le développement des pratiques vertueuses, sociales, environnementales, comme économiques.

03 ANCRAGE

Poursuivre notre ancrage territorial pour continuer à être un acteur majeur de l'emploi local et de la société.

04 DÉVELOPPEMENT

Assurer un développement des activités sain et mesuré, pour réaffirmer le positionnement familial et de proximité du réseau, qui, lui-même, est gage de réactivité, de fiabilité et de la qualité du service.

« Rien n'est plus contagieux que l'exemple. »

François de La Rochefoucauld

FEUILLE DE ROUTE 2025

A la suite de la communication de ce rapport RSE (intégrant notre première enquête bien-être de l'année), l'ensemble des 6 grandes étapes 2025 doit permettre de déployer notre démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, sur les piliers de l'ESG (Environnement, Social/Sociétal et Gouvernance).

Si nous avons bien avancé sur les piliers S et G, nous devons aussi axer nos engagements sur l'Environnement, ainsi que confirmer les autres et les mesurer, tout en intégrant davantage nos parties prenantes (internes comme externes).

La communication s'intégrera dans le plan de communication réseau, dès le démarrage de notre feuille de route, auprès de nos parties prenantes internes et externes principales.

Le succès de la démarche reposera sur l'engagement de chacun, avec l'implication et l'adhésion de tous.

Directement rattachée à la stratégie même du réseau, la RSE est désormais directement intégrée à notre SM(Q) pour faciliter sa bonne compréhension et en faire un outil de pilotage à part entière.

ISO 9001:2015

ISO 26000

FEUILLE DE ROUTE 2025

JANVIER 2025

Benchmarking
Animation

Benchmarker les pratiques RSE des ETT.
Lancer une animation auprès des managers sur les actions RSE en agence.
Com' mensuelle "Engagés et responsables avec Acto!"

FEVRIER 2025

Veille RSE et BAO
Communication interne

Déployer la veille et créer une boite à outils RSE sur l'intranet du réseau.
Intégrer le calendrier des actions RSE dans le calendrier marketing du réseau.

MARS 2025

Définir les actions prioritaires
Créer un comité RSE

Fixer au moins 3 axes prioritaires par pilier ESG sur l'année 2025.
Lancer notre comité RSE pour impliquer les collaborateurs dans les actions.

AVRIL 2025

Système de management

Intégrer la RSE dans le SMQ du réseau et redéfinir enjeux, objectifs et actions lors de la Revue de Direction du 8 avril.
Proposer les indicateurs associés.

NOVEMBRE 2025

Evaluation RSE du réseau

Réaliser l'évaluation RSE du réseau, à travers son siège, via l'AFNOR, les 4 et 5/11/2025.

DÉCEMBRE 2025

Comité des Parties Prenantes

Organiser un premier comité des parties prenantes principales du réseau.

ACTO, RÉSEAU RESPONSABLE & ENGAGÉ

CONTACT

communication@acto-rh.com

ACTO
Solution globale pour l'emploi